



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Dexia

Question écrite n° 49833

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la hausse de rémunération de 30 % accordée aux membres du comité de direction de la banque Dexia, nommés mi-décembre 2013. Alors que cette banque, détenue à 44 % par la France et 50 % par la Belgique, a bénéficié en 2008 et 2011, de mesures de sauvetage prises dans la poche des contribuables à hauteur de plus de 6 milliards d'euros, il est indécent que les dirigeants s'octroient des rémunérations pharaoniques tandis que l'établissement continue d'accuser des pertes. Il lui demande de réunir d'urgence le conseil d'administration de Dexia pour délibérer sur les salaires des dirigeants.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49833

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1475

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)